

Nom de l'organisme demandeur

PSP Paris - Est
Pôle Santé Pluridisciplinaire Paris - Est

Nature de l'activité de l'association

L'association œuvre sur le secteur de la santé, de l'aide et de la prévention.
PSPPE couvre plusieurs aspects médico-psycho-sociaux. Il est spécialiste de l'accompagnement de la douleur chronique, partenaire des entreprises, des professionnels de santé, du sport et du bien-être.
L'Association a pour objectif le recrutement des médecins., Elle rend les thérapies complémentaires ou pratiques non médicamenteuses, accessibles au plus grand nombre.

S'agit-il d'une

d'une première demande de subvention

du renouvellement d'une demande : dans ce cas, veuillez remplir le tableau suivant.

• services départementaux ayant suivi votre dossier

—
—
—

SUBVENTION REÇUE	
2020	2021
.....
.....
.....

Contenu du dossier

**LES DOSSIERS INCOMPLETS
NE SERONT PAS PRIS EN CONSIDERATION**

- Page 2 Informations pratiques
- 3 Documents à joindre au dossier
- 4 Présentation de l'association
- 5 Nombre d'adhérents ; salariés ; 1^{re} demande ou renouvellement
- 6 Activités 2020
- 7 Activités 2021
- 8 Projets d'activités 2022
- 9 Organismes subventionneurs
- 10 Renseignements financiers (document simplifié pour les petites associations)
- 11 Budget Charges à remplir de préférence au document simplifié
- 12 Budget Produits
- 13 Trésorerie
- 14 Demande de subvention et déclarations
- 15 Formulaire de comptes certifiés

Dossier à remplir et à retourner
avant le 18 octobre 2021 à :

M. le Président du Conseil départemental du Val-de-Marne
Direction générale des services départementaux
Bien préciser le « Service instructeur »
Hôtel du département
avenue du Général-de-Gaulle
94054 CRÉTEIL CEDEX

Cadre réservé à l'administration

Service gestionnaire de la demande

Date d'arrivée de la demande Numéro de tiers

Informations pratiques

Qu'est-ce que le dossier de demande de subvention ?

Ce dossier doit être utilisé par toute association sollicitant une subvention annuelle de fonctionnement du conseil départemental du Val-de-Marne.

Pages 4 et 5 **Présentation de l'association.**

Pour bénéficier d'une subvention, **vous devez disposer** :

- d'un **numéro SIRET** *Si vous n'en avez pas, il vous faut le demander à la direction régionale de l'INSEE. Cette démarche est gratuite (annuaire des directions régionales sur <http://www.insee.fr>),*
- d'un **numéro RNA**, Répertoire national des associations, *ou à défaut, du numéro de récépissé en préfecture. (Le numéro RNA est attribué à l'occasion des enregistrements de création ou modification en préfecture.)*

Ces références constitueront vos identifiants dans vos relations avec les services administratifs.

Pages 6 à 8 **Activités de l'association**

Activités de l'année 2020 (dernier exercice civil clos),
de l'année 2021 (exercice en cours),
de l'année 2022 (projets de l'année pour laquelle la subvention est demandée).

Vous pouvez joindre au dossier tout document présentant utilement votre activité.

Pages 9 à 13 et page 15 **Renseignements financiers**

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, veuillez indiquer la trésorerie au jour de la fin du dernier exercice validé.

page 9 ORGANISMES SUBVENTIONNEURS : détail des lignes des tableaux suivants

page 10 BUDGET SIMPLIFIÉ (peut être utilisé par les associations qui n'ont pas un budget annuel très important et qui ne sont pas tenues à suivre la nomenclature du plan comptable associatif)

pages 11 et 12 BUDGET SELON LA NOMENCLATURE DU PLAN COMPTABLE ASSOCIATIF *
à utiliser par préférence

page 13 TRÉSORERIE

page 15 FORMULAIRE DE COMPTES CERTIFIÉS
voir page suivante : Remarque importante

Page 14 **Demande de subvention, déclarations sur l'honneur,**

La subvention demandée doit être conforme avec la somme indiquée dans le tableau budgétaire, colonne recettes ou produits

Attention : votre demande ne sera prise en compte
que si cette fiche est complétée et signée.

* Règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du Comité de la réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations homologué par l'arrêté du 8 avril 1999 (J.O. n° 103 du 4 mai 1999 page 6647).

Pièces à joindre au dossier de demande de subvention

Pour une première demande

- ① • **Les statuts** régulièrement déclarés, en un seul exemplaire ;
- ② • **la liste des personnes chargées de l'administration de l'association** régulièrement déclarée (composition du conseil, du bureau,...) ;
- ③ • un **relevé d'identité bancaire**, portant une adresse correspondant à celle du numéro SIRET.

Pour un renouvellement

- Un exemplaire des statuts déposés ou approuvés de l'association, **s'ils ont été modifiés depuis le dépôt d'une demande initiale**. Si l'association est enregistrée dans le Répertoire national des associations (RNA), ce n'est pas nécessaire ;
- la **liste des personnes chargées de l'administration de l'association** régulièrement déclarée **si elle a été modifiée**. Ce n'est pas nécessaire si l'association est enregistrée dans le RNA ;
- un relevé d'identité bancaire de l'association **s'il a changé**, portant une adresse correspondant à celle du numéro SIRET.

Dans tous les cas

- Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, **le pouvoir de ce dernier au signataire** ;

④ • **le rapport financier 2020** comprenant : le bilan, le compte de résultat, les annexes de l'exercice certifiées et approuvées par l'assemblée générale ou le commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celle qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions ;

④ ⑤ • **le rapport d'activité de l'exercice 2020** certifié et approuvé par l'assemblée générale ;

⑤ • **le bilan financier et le rapport d'activité de l'année 2021** (même provisoire) ;

⑤ • **le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2022** ;

⑥ • la copie du **procès-verbal de la dernière assemblée générale**.

} p. 1 et p. 2.

Remarque importante

Dans les cas suivants, si la subvention du Département du Val-de-Marne est :

- supérieure à 75 000 €,
- égale ou supérieure à 50 % du budget de l'association,
- si le Département du Val-de-Marne a garanti un ou plusieurs emprunts de l'association,

le bilan synthétique certifié de l'année 2020 doit OBLIGATOIREMENT être joint à la demande de subvention (accompagné du bilan, du compte de résultat et des annexes du même exercice comme indiqué ci-dessus).

Voir le formulaire page 15.

*Le service chargé du dispositif d'aide financière que vous sollicitez
pourra demander tout document complémentaire utile à l'étude de votre dossier*

Présentation de l'association

Nom de l'association Pôle Santé Pluridisciplinaire Paris-Est

Adresse du siège social 188 Grande Rue Charles De Gaulle

Code postal 94130 Ville NOGENT-SUR-MARNE

Tél. 01 84 23 73 37 portable 06 60 47 71 64 télécopie _____

e-mail evelyne.nevellat @pole-sante.fr

Numéro SIRET 850 330 259 00019

Numéro RNA _____

ou à défaut, celui du récépissé de la préfecture

Date de déclaration 22 01 2018 Récépissé de déclaration n°:

1858

Date d'insertion au Journal officiel : 25 01 2018

Nature de l'activité de l'association : Activités médico-sociales, faciliter le renouvellement de l'offre de soins, recrutement Médecins, coordination thérapeutique, accompagnement des aidants.

Identités et adresses des structures associatives du secteur marchand avec lesquelles vous êtes liés :

Votre association dispose t-elle d'agrément(s) administratif(s), oui non

si oui, précisez le(s) quel(s) :

Type d'agrément	attribué par	en date du
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Date de publication au Journal officiel : 25 01 2018

L'association est elle : locale départementale régionale nationale

Fédération ou organisme d'affiliation : indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle

Coordonnées de la personne chargée de ce dossier :

Nom REVELLAT Evelyne

Adresse 188 Gde Rue Charles de Gaulle

Code postal 94130 Ville Nogent Sur Marne

Tél. 01 84 23 73 37 portable 06 60 47 71 64

Coordonnées des membres du bureau de l'association :

Le Président de l'association (ou son suppléant)

Nom REVELLAT Evelyne

Adresse 188 Gde Rue Charles de Gaulle

Code postal 94130 Ville Nogent-sur-Marne

Tél. 01 84 23 73 37 portable 06 60 47 71 64

Le Trésorier (ou son suppléant) : Vice-Président

Nom LABESCAT Jacques (Docteur)

Adresse 24 Rue FAUCHETTI

Code postal 94360 Ville BRY-SUR-MARNE

Le Secrétaire (ou son suppléant) :

Nom SCHOEN Christian (Docteur)

Adresse 52 bis Rue Denfert Rochereau

Code postal 92100 Ville BOULOGNE BILLANCOURT

Votre association a-t-elle un commissaire aux comptes ? Oui Non

Obligation pour toute association qui reçoit annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions article L. 612-4 du Code du commerce ; décret n° 2006-335 du 21 mars 2006

	Nombre d'adhérents		Taux de cotisation
	Total	dont Val-de-Marne	
Membres actifs	<u>048</u>	<u>048</u>	<u>25</u> €
Membres honoraires	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u> €
Membres bienfaiteurs	<u>005</u>	<u>005</u>	<u>500</u> €
TOTAL	<u>053</u>	<u>053</u>	<u> </u> €

Votre association a-t-elle des adhérents personnes morales oui non
 Lesquelles _____

Pour les associations à caractère social :

	Total	dont Val-de-Marne
Nombre de bénéficiaires	<u>048</u>	<u>048</u>

Pour les associations sportives ou culturelles :

Nombre de participants.....	<u>0</u>
Nombre d'exécutants.....	<u>0</u>
Nombre d'élèves.....	<u>0</u>

Personnel salarié de l'association :

Nombre total de salariés.....	<u>2</u>
dont salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT).....	<u>1,5</u>

Les ETPT correspondent aux effectifs physiques pondérés par la quotité de travail.
 À titre d'exemple :
 • un salarié en CDI dont la quotité de travail est de 80 % sur toute l'année correspond à 0,8 ETPT ;
 • un salarié en CDD de trois mois, travaillant à 80 % correspond à $0,8 \times 3 = 2,4$: soit 0,2 ETPT.

Les volontaires ne sont pas pris en compte.

Cumul des cinq salaires annuels bruts les plus élevés : 23 850 €

S'agit-il d'une première demande de subvention auprès du Département ?

OUI NON Si NON : date de la première demande : _____

Avez-vous présenté des demandes auprès d'autres organismes ou collectivités ?

OUI NON Si OUI, remplir la page 9 du dossier

Organismes subventionneurs

ORGANISMES	2020		2021		2022	
	Demandé	Obtenu	Demandé	Obtenu	Demandé	Obtenu
État (ministères et directions)						
-						
-						
Région <i>île de France</i>	<i>12.000</i>	<i>12.000</i>				
- <i>Conseil régional Île de France</i>			<i>10.117</i>	<i>10.117</i>		
Département du Val-de-Marne					<i>26.000</i>	
- Subvention de fonctionnement						
- Autres subventions			<i>5.000</i>	<i>5.000</i>		
- <i>France Active (Ess/Kovidi)</i>						
-						
Autres départements						
-						
-						
Communes						
-						
-						
-						
-						
-						
-						
-						
Caisse d'assurance maladie						
Caisse d'allocations familiales						
Fonds européens						
Emplois aidés (ex-CNASEA) <i>(Etat / C.U)</i>						
Autres (à préciser, y compris organismes privés)			<i>20.220</i>	<i>20.220</i>	<i>9.859</i>	<i>9.859</i>
-						
-						
-	<i>12.000</i>	<i>14.000</i>	<i>35.337</i>	<i>35.337</i>	<i>35.859</i>	<i>35.859</i>
TOTAL						

*Obtenu
comptes
violés*

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

fiche à remplir même si les comptes de l'association sont joints sous une autre présentation

RECETTES	2020 résultat	2021 budget	2022 prévu	DÉPENSES	2020 résultat	2021 budget	2022 prévu
1.- En caisse au 1er janvier (*)	411	11 996	(-) 25 827	Frais administratifs généraux	415	1 000	3 000
2.- COTISATIONS				<i>Protections pour</i>			
3.- SUBVENTIONS	Remplir les cases ci-dessous			<i>de V. Poppel - les activités</i>			
3.1. Départ. Val-de-Marne (**)	-	-	26 000	<i>⇒ Frais de fonctionnement</i>	-	6 000	24 000 (x.x)
3.2. Autres sub. Départ. V-de-M				Personnel	-	29 580	76 200
3.3. Autres collectivités				<i>Stagiaires</i>	-	2 400	7 200
3.4. État							
3.5. Autres subventions	12 000	35 337	9 855	Achat de matériel d'équipement			
(3) <u>Total subventions</u>							
4.- AUTRES RECETTES	Remplir les cases ci-dessous						
4.1. Dons et legs							
4.2. Produits financiers							
4.3. Recettes de manifestations				Dépenses de manifestations			
4.4. Recettes diverses à préciser				Dépenses diverses à préciser			
4.5. Adhésions	-	3 700	5 000	<i>- Sous Traitance (Ateliers)</i>			
4.6. Ateliers / Colloques				<i>(Colloques / Conférences...)</i>	-	17 400	76 263
4.7. Conférences...	-	26 015	197 760	<i>- Fact TERRA FIRMA</i>			
4.8.				<i>(Sous Traitance Projet Athlétique)</i>	-	46 495	-
4.9.				<i>- Honoraires (Labels)</i>			
4.10.				<i>Sport / Santé ⇒ Frais de</i>			
(4) <u>Total autres recettes</u>				<i>Frais de fonctionnement</i>			
Contributions volontaires en nature							15 000 (xx)
TOTAL GÉNÉRAL	12 411	77 048	212 792	TOTAL GÉNÉRAL	415	102 875	201 663

(*) Résultat de l'exercice précédent : excédent disponible ou déficit.

(**) Subvention de fonctionnement

Budget de l'association *Ne pas indiquer les centimes d'euros*

CHARGES	2020	2021	2022
60 - Achats	<u>0</u>	<u>64.895</u>	<u>79.263</u>
Études et prestations de services		<u>63.895</u>	<u>76.263</u>
Achats matières et fournitures			
Fournitures non stockables (eau, énergie)		<u>1.000</u>	<u>3.000</u>
Fourniture entretien et petit équipement			
Autres fournitures			
61 - Services extérieurs	<u>352</u>	<u>6.000</u>	<u>24.000</u>
Sous-traitance générale		<u>6.000</u>	<u>24.000</u>
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance	<u>352</u>		
Documentation			
Divers			
-			
62 - Autres services extérieurs	<u>63</u>		<u>15.000</u>
Rémunérations intermédiaires et honoraires			<u>15.000</u>
Publicité, publication			
Déplacements, missions			
Frais postaux et de télécommunications			
Services bancaires, autres	<u>63</u>		
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel	<u>0</u>	<u>31.980</u>	<u>83.100</u>
Rémunération des personnels		<u>23.850</u>	<u>55.000</u>
Charges sociales		<u>5.730</u>	<u>21.200</u>
Autres charges de personnel <i>stagiaires</i>		<u>2.400</u>	<u>7.200</u>
65 - Autres charges de gestion courante			
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotation aux amortissements (provision pour renouvellement)			
TOTAL CHARGES PRÉVISIONNELLES	<u>415</u>	<u>102.875</u>	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			
Personnel bénévole	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>2</u>
TOTAL DES CHARGES	<u>415</u>	<u>102.875</u>	<u>201.663</u>

(1) **Les contributions volontaires** sont, par nature, effectuées à titre gratuit. Elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes, ou de biens meubles ou immeubles. Si l'association dispose d'une information quantifiable et valorisable sur les contributions volontaires obtenues, elle les inscrit au pied du compte de résultat dans les postes comptables prévus à cet effet (86 et 87). À défaut, il appartient à l'association de donner des éléments qualitatifs (le nombre de bénévoles, la liste des locaux mis à disposition, ou encore les biens meubles qui lui ont été cédés à titre gratuit). Ces contributions n'entraînent ni d'encaissement ni de décaissement.

Budget de l'association *Ne pas indiquer les centimes d'euros*

PRODUITS	2020	2021	2022
70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	0	26 015	197 760
Prestation de services			
Vente de marchandises			
Produits des activités annexes (A. Delivres / la plume / conférences / cours ...)		26 015	197 760
74 – Subventions d'exploitation	0	35 337	35 859
État : (précisez les ministères sollicités)			
Région(s) : Ile de France (Aidants)		10 117	
Départ. Val-de-Marne fonctionnement :			26 000
- autres sub. → France Active (ESS / Covid)		5 000	
Autres départements (Total)			
Communes (Total) :			
Organismes sociaux (à détailler) Salariés CUI - D contrats aidés et Covid / Contrat Apprentissage		20 220	9 859
Fonds européens			
ASP, emplois aidés (ex-CNASEA)			
Autres recettes (précisez) - Régim. Place France (Aidants) - → grande déduction → 1 200 €			
Aides privées			
75 – Autres produits de gestion courante	0	3 700	5 000
dont COTISATIONS - adhésions		3 700	5 000
DONS ET LEGS			
76 – Produits financiers			
77 – Produits exceptionnels			
78 – reprises sur amortissements et provisions			
79 – Transfert de charges			
TOTAL DES PRODUITS PRÉVISIONNELS	0	65 052	238 619
87 – Contributions volontaires en nature			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL DES PRODUITS	0	65 052	238 619

TRÉSORERIE (1)

Montant de la trésorerie au 31 décembre du dernier compte validé (2) :.....	11996
Montant des concours bancaires courants (3) :.....	0
Nombre de jours d'activité que représente la trésorerie :.....	347
(trésorerie/charges totales) X360	

Commentaires (facultatif)

Indiquez, s'il y a lieu, des détails sur des encaissements ou des décaissements influant de façon notable sur le niveau de trésorerie, notamment au niveau de délais de versement d'une subvention, un délai de règlement négocié avec vos fournisseurs, etc.

Suite au Covid, l'Association n'a pas pu développer son activité et lancer ses projets en 2020. C'est pour cette raison que les subventions n'ont été demandées qu'à compter de 2021. L'activité et les projets se réalisent à compter du 2ème semestre 2021.

(1) Trésorerie :

La trésorerie correspond à l'ensemble des moyens de financement dont dispose l'association pour faire face à ses dépenses quotidiennes (factures, salaires, etc.). Ces moyens de financement sont donc, par définition, immédiatement disponibles et mobilisables. Ils correspondent donc aux encaisses (quantité de monnaie détenue « en caisse » ou en banque) et des valeurs mobilières de placement qui sont des placements financiers à court terme (comme les SICAV par exemple).

(2) Exercice :

Si l'exercice de l'association est différent de l'année civile, veuillez indiquer la trésorerie au jour de la fin du dernier exercice validé.

(3) Concours bancaires courants :

Ensemble de crédits ou de prêts accordés par une banque à court terme : facilité de caisse, découvert et autres crédits et prêts à moins d'un an, notamment les cessions de créance.

**Demande de subvention
Déclarations sur l'honneur**

Mme Evelyne REVELLAT et M. Jacques LABESCAT

respectivement président et trésorier de l'association Pôle Pluridisciplinaire
Pôle Santé Pluridisciplinaire Paris-Est (PSPPE)

- certifient que l'association est régulièrement déclarée ;
- certifient que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifient exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- sollicitent du conseil départemental du Val-de-Marne l'octroi d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2022 d'un montant de euros (26 000 €);
(en lettres) Vingt Six mille euros (en chiffres)
- précisent que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire de l'association :

Nom du titulaire du compte : ASSOC. PSP PARIS-EST

Banque : CREDIT AGRICOLE

Domiciliation : 188 Gde Rue Charles de Gaulle - 94130 Nogent s/ Marne

Code Banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
<u>18206</u>	<u>00183</u>	<u>65050976909</u>	<u>43</u>

Fait à Nogent s/ Marne
Le 15/10/2021

(signature du président
et cachet de l'association)


Evelyne REVELLAT
Présidente

(signature du trésorier
et cachet de l'association)


Jacques LABESCAT
Vice - Président

Pôle Santé Pluridisciplinaire Paris Est
188 Gde rue Charles de Gaulle
94130 Nogent sur Marne
Association N° W942006769



BILAN SYNTHÉTIQUE

Organisme ou association : Pôle Santé Pluridisciplinaire Paris-Est.
 Adresse : 188 Grande Rue Charles de Gaulle 94130 Nogent sur Marne.
 Exercice : 2024

ACTIF	2024	N	2020	N-1
Actif immobilisé				0
dont immobilisations corporelles	0		0	
Actif circulant				-11 996.
dont créances d'exploitation				
dont trésorerie (disponibilités V.M.P.)	0		-11 996	
Comptes de régularisation		0		0
TOTAL				-11 996.

PASSIF	2024	n	2020	N-1
Fonds propres				411
dont résultat de l'exercice	(-) 37 823		(-) 4.15.	
Provisions pour risques et charges <u>(Fonds dédiés)</u>		-12 000		12 000
Dettes totales				0
dont dettes financières	25 827		0	
dont dettes d'exploitation	0		0	
Comptes de régularisation		0		0
TOTAL				-11 996.

Certifié conforme, le 15 octobre 2024
 par le Président de l'organisme * REVELLAT Evelyne
 ou par le Commissaire aux comptes **



* Rayer la mention inutile